

Fiscalité internationale

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Introduction I. Rappel des grands principes de la fiscalité nationale 1. La notion de groupe 2. Le passage du résultat comptable au résultat fiscal 3. Les taux d'IS **II. Le contexte international** 1. Cadrage conventionnel des relations internationales 2. L'évasion fiscale internationale **1er Module thématique sur la fiscalité internationale : La territorialité de l'impôt sur les sociétés (IS) I. Le principe de Territorialité** Les notions de résidence, de territoire français... **II. La territorialité et l'établissement stable** • Appliquer le droit interne pour qualifier une entreprise exploitée en France • Appliquer les conventions pour définir l'établissement stable et/ou le siège de direction effective (art. 5 de la convention modèle OCDE). • Intégrer les analyses et critères développés par la jurisprudence. • Perspectives : évolution des principes apportée par BEPS et notamment la convention multilatérale. **2ème Module thématique : Les retenues à la source (RAS)** 1. Principes généraux 2. RAS sur les revenus distribués 3. RAS et établissements stables **3ème Module thématique : Les prix de transfert** 1. Définition des prix de transfert et principe de pleine concurrence 2. Les méthodes de prix de transfert 3. L'obligation documentaire et le reporting pays par pays Bonus : Élimination des doubles impositions **4ème Module thématique : Les montages complexes et fiscalité comparée I. La finance, outil d'optimisation/évasion fiscale internationale** • Focus - Abus de droit et l'utilisation des holdings luxembourgeoise • Focus - le régime mère fille sur les dividendes • L'utilisation des instruments et véhicules financiers hybrides en fiscalité internationale (TJLP Brésilien, etc.) • Boucle de financement intragroupe et intérêts notionnels belges **II. Utilisation des paradis fiscaux** • Les enjeux des paradis fiscaux • Les ETNC • Les pays à fiscalité privilégiée (art. 238 A du CGI) • L'Article 209 B du CGI

Compétence à acquérir :

Compréhension des enjeux de la fiscalité internationale.

Mode de contrôle des connaissances :

Par groupes, exposés oraux appuyés de slides (20 min) sur les sujets proposés et un examen écrit final sous forme d'un QCM et/ou d'exercices de réflexion sur les thèmes abordés en cours, y compris les exposés.

Document susceptible de mise à jour - 31/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16